

## Bienvenue aux habitants de Puech Camp II

Nous accueillons de nouveaux arrivants installés depuis peu au lotissement « les Terrasses de Puech Camp II » situé en sortie de commune, direction Olemps. Nous leur souhaitons la bienvenue ainsi qu'une bonne installation dans leur nouveau cadre de vie. Nous les invitons à participer à la vie du Monastère et profiter des activités sociales et scolaires. L'école des 4 rives serait en effet heureuse « d'adopter » de nouveaux enfants. Nous irons à leur rencontre dès que le contexte sanitaire nous le permettra.

## EDIT RIAL

Après une première année de mandat durant laquelle l'activité sur la commune s'est considérablement ralentie, dès ce début d'été, vont débuter plusieurs chantiers structurants d'une importance significative pour la commune. Nous aurions préféré vous rencontrer et échanger avec vous sur ces réalisations à venir mais la situation sanitaire très dégradée n'a jamais permis d'organiser une quelconque réunion publique.

Deux projets vont démarrer au cours de ce mois de juin. Le premier concerne la rénovation et restructuration de notre école. Ce chantier, initialement programmé en juillet 2020, a été repoussé pour cause COVID. Les derniers travaux importants effectués sur ce site datant de quelques années, une remise à niveau était indispensable pour adapter notre école aux exigences d'accessibilité, de confort et de sécurité actuelles. Ces travaux ambitieux visent à la mise en place d'un ascenseur, l'extension de la cantine, la création d'une entrée sécurisée et d'un véritable escalier de secours, la réalisation d'une salle de garderie, la réfection et la réorganisation des salles de classes maternelles et primaires. Leur durée va créer une gêne plus ou moins importante en cours d'année scolaire, mais assureront aux élèves d'excellentes conditions de travail et de vie dans l'école.

Le second projet très attendu par les Monastériennes et Monastériens concerne la sécurisation du tronçon de l'avenue de Millau situé entre le parking de l'Aveyron et le bas de l'avenue de Montpellier. Ces travaux, importants mais indispensables, permettront une circulation « piétonne et voiture » adaptée à la traversée de notre village : création d'un giratoire, élargissement d'un côté du trottoir du Pont Neuf. Ainsi, la zone 30 ne pourra plus être ignorée avec ces nouveaux aménagements.

La rénovation des réseaux d'adduction d'eau s'effectuant de façon simultanée sur ce secteur, le chantier devrait durer autour de 4 mois. La mise en place d'une circulation alternée sur certaines périodes, entraînera des perturbations, mais chacun comprendra qu'il n'est pas possible de réaliser un tel chantier sans aucun désagrément.

La sécurisation de l'avenue du Ségala est programmée en fin d'année, ou début 2022. Ces grands projets visent à améliorer le cadre de vie sur notre commune.

Pour ceux qui le souhaitent, les portes de la Mairie sont ouvertes pour vous apporter des précisions et répondre à vos questions.

Jacques Montoya

# AUTOUR DE L'ÉCOLE

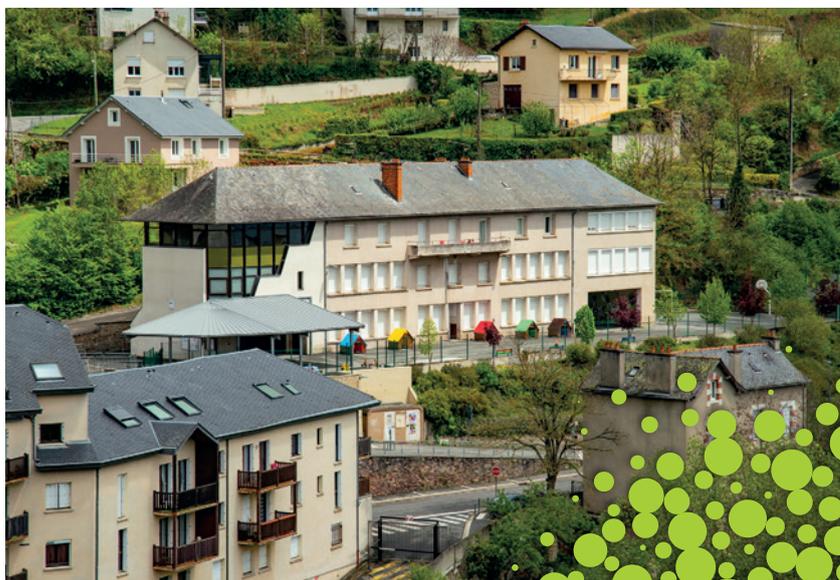
## Démarrage des travaux de rénovation

Initialement prévus l'été 2020, les travaux de réhabilitation, restructuration et mise aux normes de l'école des 4 Rives vont débuter dès la sortie des classes. Ces lourds travaux visent plusieurs objectifs :

### ➤ Respecter les normes d'accessibilité :

Lors du mandat précédent, l'agenda de mise aux normes d'accessibilité des bâtiments recevant du public avait ainsi été décidé :

- la rénovation de la mairie en 2018 avec la réorganisation du rez-de-chaussée et la création d'un élévateur extérieur permettant d'accéder à la salle du Conseil et des mariages.



- la construction d'une nouvelle salle d'animation de plain-pied sur le plateau du Puech, car l'ancienne grange aux enfants (qui accueillait le centre de loisirs) ne répondait plus à ces exigences et nécessitait trop de travaux. Le bâtiment a été achevé en 2020.
- L'école enfin, avec l'installation d'un ascenseur sur l'arrière du bâtiment, ce sera chose faite sur ce mandat.

### ➤ Agrandir la cantine :

Malgré des effectifs globalement stables, nous accueillons de plus en plus d'enfants pour le repas de midi. Soucieux d'offrir un véritable service de qualité, l'agrandissement du réfectoire se révèle impératif. D'autre part, un accès à la cantine sans avoir à sortir de l'école sera désormais effectif, améliorant ainsi le confort des élèves et des membres du personnel. Ces derniers n'auront plus à vêtir et dévêtir les enfants avant d'accéder et de quitter la cantine.

### ➤ Améliorer la sécurité des enfants :

Il s'agit tout d'abord de mieux contrôler les entrées et sorties des élèves. Dans ce but, une entrée unique sera créée à l'arrière du bâtiment. Le bureau de la directrice y trouvera sa place, de sorte que tous, enfants ou adultes, pénétrant dans l'école, soient identifiés.

Ensuite, un véritable escalier extérieur de secours sera créé car l'escalier béton actuel en colimaçon n'offre pas le maximum de garantie en terme de sécurité dans le cas d'évacuation urgente depuis la cantine.

### ➤ Offrir un accueil dans une vraie garderie :

Partagée par les enseignantes et notre personnel, notre garderie a du mal à satisfaire les besoins liés à ce double usage. Cette salle sera dorénavant affectée aux deux classes de maternelle et réservée aux enseignements. En parallèle, une nouvelle garderie aménagée dans le premier préau actuel accueillera les enfants de maternelle, une seconde, créée à l'étage, sera réservée aux plus grands.

### ➤ Améliorer la qualité de vie dans l'école :

Même dotée de salles spacieuses et agréables, il s'avère nécessaire d'améliorer la ventilation, l'isolation thermique, la décoration, et de moderniser les installations informatiques.

Nous consacrerons à l'ensemble de ces travaux un budget conséquent puisque le plan de financement prévoit un coût à hauteur de 1,4 million d'euros HT. Cela n'est possible que grâce au soutien de nos partenaires financiers que sont l'État, la Région, le Département et Rodez Agglomération qui nous ont octroyé des aides pour un montant de plus de 897 000 €.

A la rentrée de septembre, le gros œuvre sera achevé mais les travaux se poursuivront durant l'année scolaire, y compris durant les vacances. Toutes les précautions seront prises afin que la réalisation du second œuvre entraîne le moins de désagréments possibles, mais il faudra sans doute en accepter quelques-uns. Il en va du bien-être à venir de nos enfants.

Avec ce chantier, nous avons l'ambition de mettre l'école des 4 Rives du Monastère au niveau des attentes des parents, des enseignantes et du personnel communal.

## Vente de chocolats de Pâques



Le jeudi 1<sup>er</sup> avril, l'**Association des Parents d'Elèves** a distribué les chocolats de Pâques à l'école. Il n'y avait point de poisson (d'avril) mais bien des œufs, des poules, des cloches et même des lapins confectionnés dans un délicieux chocolat.

Pour cette vente, l'A.P.E. avait une nouvelle fois joué la carte du local en s'adressant à la **Chocolaterie Gaëlle Fizes de Gaillac d'Aveyron**. Nul doute que ces produits ont fait l'unanimité auprès des petits... comme des grands.

En cette année compliquée pour l'organisation d'évènements (annulations de la braderie et du quine de l'A.P.E.), cette opération aura eu le mérite de tisser du lien entre les parents de l'Ecole des 4 Rives.

## L'A.P.E. redonne des couleurs aux cabanes de l'école

Depuis près de 40 ans, les cabanes dans la cour de récréation font partie intégrante de la vie de l'école tout en contribuant au bonheur des enfants.

Mais le temps ayant fait son effet, elles avaient besoin d'une remise en état...

Des parents d'élèves ont mis à profit la coupure des dernières vacances scolaires pour leur donner un coup de neuf : remplacement de certains éléments endommagés et **application de magnifiques couleurs vives**.



Elles sont désormais prêtes à être malmenées pour de nombreuses années encore ! Les enfants ont pour leur part été ravis de les retrouver à la rentrée des vacances de printemps.



## Réalisation d'une fresque par les enfants

La fresque imaginée et créée par l'artiste Florian Melloul et les enfants de l'école est terminée et a été installée sous le préau.

**Chaque élève a peint une fleur en guise de signature.**

L'association des parents d'élèves qui a financé ce projet et l'équipe enseignante procéderont à son inauguration dès que la situation sanitaire le permettra.

### ► Le compte administratif 2020 :

Le compte administratif présenté ci-dessous retrace la situation exacte des finances de la collectivité pour l'année 2020, aussi bien les opérations réalisées sur l'exercice comptable que celles prévues au budget prévisionnel mais restant encore à réaliser. Il établit un bilan pour les deux sections du budget communal, fonctionnement et investissements.

#### Section fonctionnement 2020

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Réalisation de l'année 2020	986 756 €	1 372 475 €
Report de l'année 2019		214 530 €
<b>Total</b>	<b>986 756 €</b>	<b>1 587 005 €</b>

Sur l'année 2020, la différence entre les dépenses et les recettes de fonctionnement affiche un solde excédentaire brut de 385 719€ qui, agrégé d'un report 2019 de 214 530€, porte le solde du compte administratif de 2020 positif à hauteur de 600 249€, contre 659 978€ l'année précédente. L'analyse du compte administratif montre aussi une augmentation sensible des produits fiscaux qui s'élèvent à 989 557€ contre 961 322€ en 2019, ceci sans augmentation des taux communaux. En revanche, les dotations et participations reçues à hauteur de 227 921€ sont une nouvelle fois en baisse de plus de 8 000€ par rapport à l'année précédente (236 165€ en 2019).

En 2020, nos dépenses de fonctionnement s'élèvent à 986 756€ alors qu'elles étaient de 1 027 771€ en 2019 : les achats de repas pour la cantine, d'énergies ou bien encore d'entretien des terrains étant logiquement moindres dans le contexte des restrictions liées à la COVID19.

#### Section investissements 2020

Investissements	Dépenses	Recettes
Réalisation de l'année 2020	1 075 300 €	711 141 €
Report de l'année 2019	91 266 €	
Restes à réaliser à reporter en 2021	1 257 775 €	1 365 436 €
<b>Total</b>	<b>2 424 341 €</b>	<b>2 076 577 €</b>

L'année 2020 a été marquée par les livraisons de la salle d'animations du Puech, de l'aire de jeux et du city stade qui constituent un remarquable ensemble apprécié des Monastériens. Très logiquement, la somme des dépenses réalisées ou restant à réaliser est supérieure à celle des recettes. Il apparaît donc un besoin de financement de 347 764€. Cette somme est prélevée de l'excédent de fonctionnement 2020, qui est, rappelons-le, de 600 249€. Malgré ces investissements conséquents terminés dans le courant de l'année, nous clôturons 2020 avec un excédent de fonctionnement net de 252 485€, contre 214 530€ à fin 2019, prouvant là une gestion très maîtrisée des investissements réalisés.

### ► Le budget primitif 2021 :

Il s'agit du budget prévisionnel indiquant les dépenses autorisées, ainsi que les recettes qui pourront être encaissées par la collectivité durant l'exercice à venir. Le budget donne le cadre financier à respecter pour l'année civile 2021. Il a été ajusté par la commission des finances qui s'est réunie plusieurs fois, bien aidée par l'expertise de Geneviève AMANS notre Directrice Générale des Services. Dans le respect de leurs engagements, les élus du Monastère ne souhaitent pas augmenter la pression fiscale des ménages. Le conseil municipal a en effet délibéré uniquement sur le transfert de la part départementale à la commune de la taxe foncière sur les propriétés bâties comme le prévoit la Loi de finances pour compenser le manque à gagner induit par la disparition de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Le nouveau taux s'élèvera donc à 45,71 % soit le cumul de la part communale (25,02 %) et de la part départementale (20,69 %). De même, le Conseil a souhaité ne pas augmenter les tarifs des services municipaux quels qu'ils soient.

#### ● Section de fonctionnement :

A défaut de recettes supplémentaires, nous devons encore et toujours contenir nos charges de fonctionnement. Il s'agit là d'un élément primordial puisque c'est en très grande partie le solde entre recettes et dépenses de fonctionnement qui permet de financer les nombreux investissements, la plupart indispensables. Dès le budget primitif, nous prévoyons d'affecter plus de 422 000€ à la section d'investissements.

#### Les recettes prévues en 2021

Section de fonctionnement : Recettes	
Résultat 2020	252 485 €
Recettes Fiscales	951 305 €
Dotations	222 400 €
Produits de gestion courante (loyers, locations...)	81 200 €
Produits de services (cantine, garderie...)	67 605 €
Remboursements divers et opération d'ordre	3 200 €
<b>Total</b>	<b>1 578 195 €</b>

#### Les dépenses prévues en 2021

Section de fonctionnement : Dépenses	
Charges de personnel	518 500 €
Virement à la section investissements	422 137 €
Charges à caractère général	414 510 €
Charges de gestion courante	150 450 €
Charges exceptionnelles	27 500 €
Divers (opérations d'ordre & dotations)	24 500 €
Charges financières	20 598 €
<b>Total</b>	<b>1 578 195 €</b>

# LA VIE SUR LA COMMUNE

## • Section d'investissements :

### • Les dépenses d'investissements :

Reportés d'une année en raison de la COVID 19, les travaux de l'école sont prévus dès la sortie des classes de juin prochain. Les derniers ajustements et chiffrages sont en cours.

Comme promis, les aménagements de plusieurs carrefours sont prévus en 2021 : celui tant attendu en centre bourg entre l'avenue de Millau, l'avenue des Arcades et la route des Attizals, et deux sur l'avenue du Ségala, comprenant celui vers l'avenue Amans Biron, l'avenue des Métiers mais aussi celui à hauteur des accès des lotissements de la Croix Haute et de Saint Jacques, vers l'avenue du Stade.

Aux côtés du Conseil Départemental et de Rodez Agglomération, la commune a prévu de consacrer plus de 548 000 € à ces travaux.

Plus modestes, et en adéquation avec nos capacités, d'autres sommes sont réservées pour entreprendre la rénovation du centre social (88 000 €) et pour réaliser une opération de rénovation de voirie (70 000 €).

Enfin, le remboursement de la dette de la commune s'élèvera cette année à 160 000 €, laissant capacité à souscrire un emprunt supplémentaire pour les travaux de l'école.

### • Les recettes d'investissements :

D'importantes subventions liées aux réalisations du complexe du Puech comprenant le centre de loisirs, l'aire de jeux et le city stade restaient à percevoir au 31 décembre 2020, et sont donc prises en compte dans le budget 2021.

Concernant le financement des travaux de l'école, nous pouvons maintenant inscrire près de 347 000 € de subventions supplémentaires attribuées par l'État, la région Occitanie et le département de l'Aveyron. La totalité des subventions obtenues se chiffre à plus de 897 000 €.

Par ailleurs, la récupération d'une partie de la TVA, sur les travaux importants de l'année N-2 représentera une somme de 111 000 €.

**Au global, le montant du budget d'investissements 2021 s'élève à 2 631 933 €**

## Un Espace de Vie Sociale pour notre commune

L'AGAS vient d'obtenir l'agrément d'Espace de Vie Sociale (EVS), projet initié en 2019 en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Municipalité du Monastère. L'idée était d'ouvrir plus largement l'AGAS à l'ensemble des habitants et associations de la commune afin de proposer des actions qui répondent au mieux à leurs souhaits.

Après consultation des habitants, le projet s'est construit autour de quatre grands axes :

- Maintenir la cohésion du Village en favorisant les rencontres et la solidarité entre les habitants
- Accompagner et être à l'écoute des familles
- Faciliter la vie quotidienne des habitants
- Accompagner les initiatives des habitants et soutenir la vie associative



### Comment ce nouvel agrément va-t-il prendre forme ?

Tout d'abord vont perdurer l'accueil des enfants à l'espace de loisirs et des jeunes, les activités péri-scolaires et celles de loisirs aux adultes, la bouquinothèque. Vide grenier, vide dressing et thé dansant seront organisés dès que la situation sanitaire le permettra, sans oublier un engagement fort auprès des associations par le biais du forum.

Parmi les nouveautés, sont envisagées de nouvelles activités de loisirs, la mise en place d'un service transport auprès de personnes en difficulté pour assister aux manifestations proposées sur la commune. Des ateliers d'échanges de savoirs, d'entraide aux devoirs, des animations autour du patrimoine, des cafés rencontres favoriseront l'entraide et le partage.

Les parents seront sollicités pour participer à des actions autour de la parentalité, des conférences, des sorties en familles ou des ateliers grand-parents / parents / enfants. Une brochure annuelle d'informations, un accompagnement aux démarches administratives, l'organisation d'actions de prévention toutes générations renforceront les services offerts aux habitants.

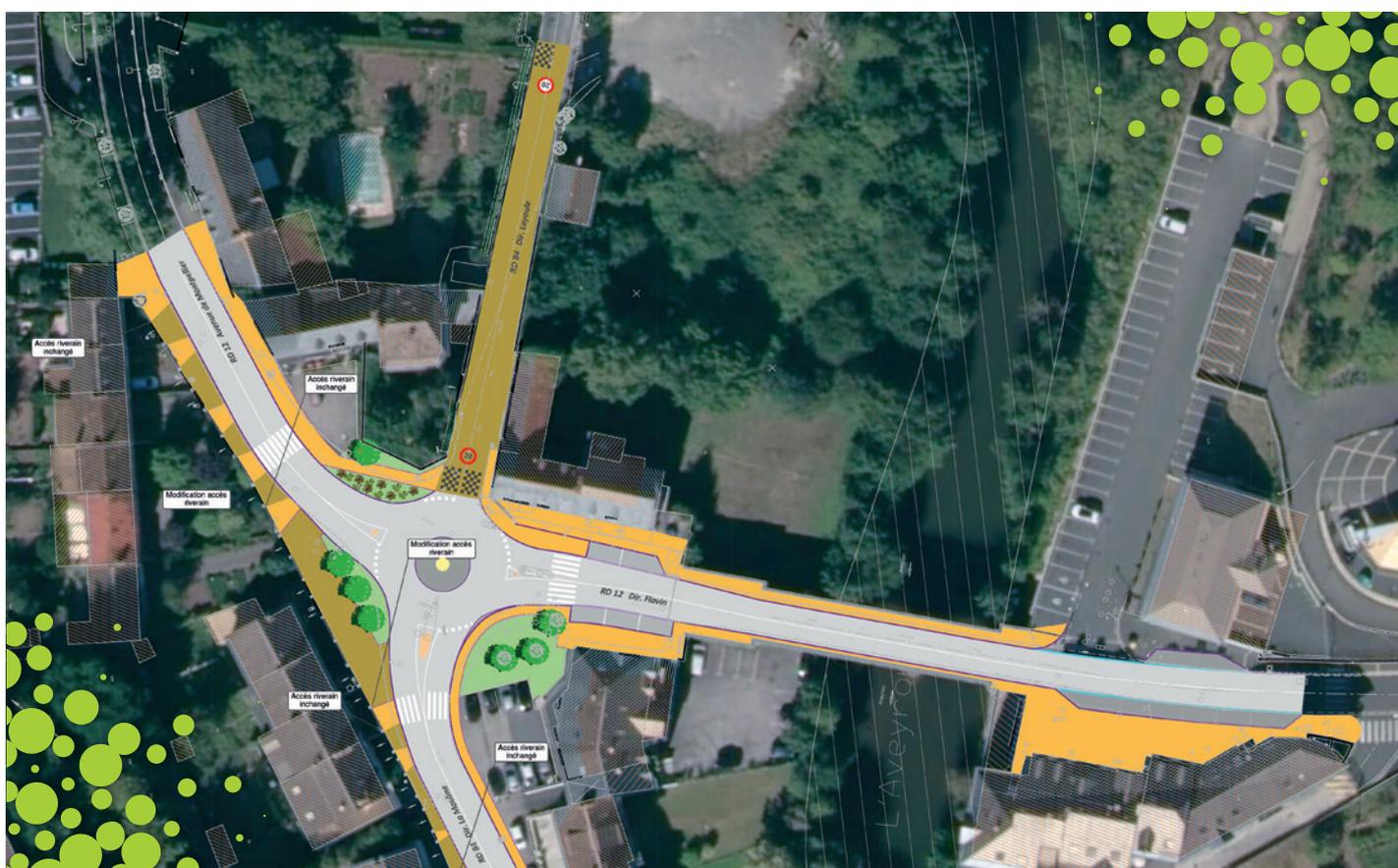
Cette nouvelle aventure pour l'AGAS, mais aussi pour la commune, ne fait que débiter. Ce projet porté et défendu par l'AGAS est le fruit de toutes les consultations auprès des habitants, il est donc avant tout le projet de tout un village. Les actions prévues n'existeront que si chacun les soutient et les encourage... L'AGAS compte donc plus que jamais sur vous, rejoignez-les !

Retrouvez l'intégralité du projet sur le site de l'AGAS : <https://agas-lemonastere.wixsite.com>

Prévu de longue date, le chantier du giratoire va très prochainement débuter. Les études techniques sont en cours de réalisation. Le projet proposé par le conseil départemental et validé par le conseil municipal, qui vous est ici présenté, approche de sa forme définitive.

Il répond à une forte demande de sécurisation du carrefour actuel, mais aussi des accès qui y aboutissent. Le flux très important et sans doute excessif que nous subissons, soit plus de 8 000 véhicules traversant notre village chaque jour, nécessitait impérativement ces aménagements. Ainsi, le pont neuf présente actuellement deux trottoirs étroits qui ne permettent pas de croisements piétons sans avoir à descendre sur la chaussée. Nous avons fait le choix d'en supprimer un tout en conservant la même largeur de chaussée, d'agrandir le second, ceci afin de permettre des déplacements sécurisés, notamment pour les personnes à mobilité réduite ou les familles avec enfants. Le tronçon qui s'étend de l'école jusqu'au giratoire restera en zone 30 km/h. Par ailleurs, le départ de la route des Attizals sera en zone partagée « piétons-voitures » limité à 20 km/h. **Dans ces zones, le piéton sera prioritaire.**

Ces modifications impératives en terme de sécurité obligent également à une réorganisation des places de stationnement qui deviennent longitudinales. Malgré toutes les possibilités envisagées, aucune n'a permis de conserver le stationnement en épis.



Ce chantier très important devrait durer entre 4 et 5 mois. Cette durée n'était pas celle initialement envisagée, mais le syndicat des eaux souhaite profiter des travaux pour renouveler l'intégralité du réseau d'adduction aujourd'hui vétuste. Par ailleurs, afin d'embellir l'entrée du village, les réseaux électriques et de communication seront enfouis et les trottoirs refaits et réaménagés.

Ce chantier ne sera pas sans incidence sur la circulation des véhicules. Des circulations alternées seront régulièrement mises en place et, même si nous nous sommes montrés très exigeants avec les entreprises afin qu'elles limitent au maximum ces désagréments, ceux-ci seront inévitables. Nous ne doutons pas de votre compréhension et vous en remercions à l'avance.

Le coût du chantier sera supporté à 50% par le conseil départemental, qui en assurera le suivi, à 25% par Rodez Agglomération et à 25% par la commune. La réfection du réseau d'adduction d'eaux est prise en charge par le Syndicat des eaux. La commune aura à sa charge l'enfouissement des réseaux téléphoniques avec une participation des opérateurs et l'installation des nouveaux éclairages publics avec une participation du SIEDA.

## Sécurisation de l'avenue du Ségala

Après avoir consulté les services du Département afin de trouver la solution la plus efficace pour sécuriser la circulation sur l'avenue du Ségala, il a été convenu la création de deux plateaux surélevés.

L'un à l'entrée de l'agglomération, à la sortie du lotissement des terrasses de Puech Camp, l'autre au sommet de la route du Puech, à l'intersection avec l'avenue Bellevue.

Ces dispositifs visent à faire adopter aux usagers des vitesses appropriées. En complément, des aménagements piétonniers seront réalisés sur cette avenue.



Le planning de mise en œuvre du chantier est le suivant :

- Etudes de projet → mai-juin
- Consultation des entreprises → juillet-août
- Démarrage des travaux → dernier trimestre 2021 ou premier trimestre 2022
- Durée des travaux → 1 mois environ.

Les opérations précises d'aménagement vous seront présentées lorsque le projet sera techniquement abouti, probablement lors du prochain bulletin municipal.



## Réfection du mur du cimetière de Randeynes

Les fortes pluies de cet hiver ayant détérioré le mur de soutènement constitué de plaques fibro-ciment peu adaptées, les employés communaux l'ont en partie reconstruit en béton armé coulé à l'intérieur côté route de Randeynes, ainsi que sous le terrain de quilles.

## Entretien des fossés

Cette année, a été effectué le curage des fossés Chemin du Stade, et le long des quartiers de Combelles, Randeynes et Rudelle.



# LA VIE SUR LA COMMUNE

## Un nouveau site internet pour notre commune

L'ancien site de la mairie du Monastère devenu obsolète se devait d'évoluer pour devenir plus performant. C'est désormais chose faite grâce à l'investissement de Laura Vassallo, Agent administratif, et des membres de la commission communication. La refonte complète du site, effectuée par le SMICA (Syndicat mixte pour la Modernisation et l'Ingénierie informatique des Collectivités ou établissements publics Adhérents) a permis de rénover l'image du site en proposant une solution beaucoup plus simple d'utilisation. Rapide et convivial, vous accéderez aisément aux informations relatives à la vie municipale telles que les séances du conseil municipal et les bulletins municipaux. Vous découvrirez la vie de la commune : ses commerces, sa vie associative, mais également les services Enfants et Jeunesse... La page Agenda vous tient informés de tous les événements de nature culturelle, sportive, environnementale qui se déroulent à proximité de la commune. Enfin, un certain nombre de démarches administratives est accessible en ligne.



N'hésitez donc pas à naviguer sur ce site [www.lemonastere.fr](http://www.lemonastere.fr) pour qu'il devienne un outil vous facilitant le quotidien.

## Carnaval pour Rêver avec Moi



Au cours du mois de février, c'est avec beaucoup de joie qu'assistantes maternelles, parents et enfants se sont retrouvés au RAM « **Rêve Avec Moi** » afin de partager un moment de convivialité autour de divers temps de jeux. Enfants et adultes se sont réunis, vêtus de **magnifiques déguisements** (tigre, pompier, poussin, princesse...).

Un véritable défilé de personnages et d'animaux plein d'énergie et de joie de vivre s'est alors improvisé. Afin de contenter les papilles de chacun, les enfants ont procédé, avec l'aide des adultes, à la confection de gaufres, certains avec une grande implication à la préparation et d'autres avec un grand empressement pour les manger !

Ni une ni deux, les gaufres étaient prêtes à être dégustées par les petits qui étaient ravis de pouvoir goûter à leur préparation sublimée par de la pâte à tartiner et autres condiments. La matinée s'est terminée sur les pas dansants et les sauts des enfants, rythmés par des musiques entraînantes.

## Vivez les médecines douces autrement...

**Valérie Tutin**, Naturopathe et Réflexologue plantaire vous accueille dans le cabinet qu'elle vient d'ouvrir avenue de Millau. Elle vous fera également découvrir la **luxopuncture**, technique réflexe innovante qui stimule vos énergies.

Vous pouvez la contacter au 06 51 18 06 85



## Sur vos agendas 2021...

### Les dimanche 20 et 27 juin

Elections départementales à la Salle Polyvalente du Puech

### Samedi 3 juillet

Nuit des églises avec visite de l'église Saint Blaise et apéro concert organisé par le Comité des fêtes

### Dimanche 19 septembre

Journées européennes du patrimoine. Visite de la tannerie Arnal, de l'abbaye et de l'église, exposition de voitures anciennes Vide-grenier de l'AGAS au Domaine de Combelles

### Vendredi 8 et samedi 9 octobre

Journées de l'Environnement initiées par la mairie et l'AGAS, en partenariat avec l'entreprise SDEL

### Samedi 9 octobre

Le jour de la nuit, rando nocturne et observation des étoiles à Combelles

### Dimanche 10 octobre

Grillée de châtaignes organisée par le Comité des fêtes

« Sous réserve de la situation sanitaire à la date des manifestations »

## Elections départementales 2021 Candidatures 1<sup>er</sup> tour pour le canton de Rodez-2\*

Candidats	Remplaçants
M. Serge JULIEN Mme Emilie SAULES-LE BARS	M. Thibault GRIMAL Mme Mylène RAYMOND
Mme Martine BEZOMBES M. Christophe LAURAS	Mme Florence VARSİ M. Jean-Louis RICARD
Mme Nadia ABBOU M. Jean-Michel COSSON	Mme Justine FOURNIER M. Christophe PANIS
Mme Claudine BONHOMME M. Guillaume HALB	Mme Béatrice CHARRON M. Nicolas BOURGEON

\* Ordre des binômes et de leurs remplaçants fixé par l'arrêté préfectoral du 6 mai 2021